

Transport collectif régional

DÉPENSE OU INVESTISSEMENT?

(A.B.) - Le 19 avril dernier, une vingtaine d'usagers du transport collectif régional se présentaient à l'assemblée du conseil d'administration du Conseil régional de transport de Lanaudière (CRTL) dans les bureaux de la MRC de L'Assompiton afin de faire part de leurs préoccupations en matière de transport collectif et adapté dans la région.

Le président de la CSN, M. Daniel Tessier, de même que Mme Natalie Savard du Regroupement des usagers du transport adapté de Lanaudière, rappelaient aux décideurs que le transport public est un service essentiel combattant l'isolement, permettant aussi aux gens d'aller se former, de travailler ainsi que de se développer culturellement en assistant aux représentations dans les salles de spectacles de la région. On rappelait également l'incidence du transport sur les jeunes qui plus souvent qu'autrement doivent aller résider à Montréal faute de transport adéquat pour les amener au Cégep, risquant ainsi de rester ensuite à Montréal. Pour les utilisateurs de la région, le transport collectif est un investissement dans le développement économique, allant dans le sens du



développement durable. C'est également une question fondamentale pour les personnes handicapées de la région.

Le groupe s'est dit également heureux de l'arrivée du train de banlieue pour les usagers du sud de la région qui fait partie de la CMM, ce qui aura un impact pour le développement du transport collectif dans toute la région. On est également conscient que certaines lignes de transport sont actuellement déficitaires et que certaines ne seront jamais rentables en termes comptables. Toutefois, si l'on tenait compte de la notion de services publics quand on parle de transport collectif, on parlerait plus d'investissement public que de dépense.

Le président du CRTL avouait pour sa part que son nouvel organisme en place depuis 3 ans seulement avait connu quelques ratés. Toutefois, toutes les lignes de transport sont en révision actuellement. On cherche à évaluer les besoins réels d'abord et adapter les services en fonction de la réalité. Dans ce sens, tous les scénarios sont envisagés, avec du transport sur appel dans certains cas, ou encore en remplaçant les autobus par des taxi-bus dans d'autres cas. On est d'accord sur la réciprocité du transport entre MRC. On doit également éviter la duplication et amalgamer les ressources afin de maximiser le service. L'ensemble de ces études et de ces travaux devrait mener à la mise en place des services bonifiés prévus pour le début de 2007.

hoto: Alain Beauc